



FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



## Projet

# « Organisations de la société civile et zones humides » (AFD) / « Gestion durable des zones humides en Méditerranée » (FFEM)

L'Agence Française de Développement (AFD) a décidé en 2018 de soutenir financièrement pendant trois ans (2018-2021) un projet soumis par la Tour du Valat, institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, voué à appuyer et renforcer la société civile engagée dans la conservation et l'utilisation durable des zones humides dans sept pays du bassin méditerranéen: l'Algérie, la Jordanie, la Libye, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Turquie. En 2019, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial a décidé de renforcer les actions de ce projet, en y adjoignant aussi l'Albanie et le Monténégro.

Ce projet s'appuie sur deux réseaux créés ces dernières années, et mobilisant de nombreuses organisations de la société civile (OSC) : le « Réseaux Oiseaux d'eau Méditerranée (ROEM) » et l'« Alliance Méditerranéenne pour les Zones Humides » (AMZH). Douze OSC des neuf pays concernés, déjà engagées dans l'un ou l'autre de ces deux réseaux, sont partenaires de ce projet.

### ***But du projet***

L'objectif global du projet est la ***meilleure prise en compte des zones humides dans les décisions de développement et d'aménagement territorial dans le sud et l'est de la Méditerranée.***

Cela suppose de renforcer les capacités de la société civile à gérer des actions de gestion des zones humides et à mener des actions visant à influencer les secteurs du développement impactant les zones humides, en particulier les facteurs responsables des dégradations de ces milieux.

### ***Objectifs spécifiques***

Trois objectifs spécifiques ont été dessinés : le premier est commun aux deux réseaux « Alliance Méditerranéenne pour les Zones humides » (AMZH) et « Réseau Oiseaux d'Eau Méditerranée » (ROEM). Le deuxième est propre à l'AMZH et le troisième à ROEM.

Objectif spécifique 1 : Renforcement des compétences de la société civile dans la gestion des actions au niveau des zones humides, en particulier la protection, restauration, gestion, suivi et communication relatifs aux zones humides

Objectif spécifique 2 : Renforcement de l'engagement de la société civile à la mise en œuvre de l'Alliance méditerranéenne pour les zones humides

Objectif spécifique 3 : Développement et institutionnalisation du réseau de comptage d'oiseaux d'eau comme indicateur régional standardisé de suivi et de communication et sensibilisation sur la santé des zones humides

A travers une gouvernance spécifique, le projet doit également prendre en compte des axes plus transversaux (genre, environnement, etc.), ainsi que la capitalisation, la communication des résultats et l'évaluation des impacts.

## ***Activités***

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus, les activités suivantes ont été lancées ou sont prévues :

### **1 : Professionnalisation de la société civile pour la protection des zones humides**

- Elaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des OSC partenaires dans l'esprit de Formations de Formateurs Sud-Sud (Restauration des zones humides, Education à l'environnement, Gestion des menaces sur les zones humides, etc.) ;
- Transfert de ces capacités acquises vers des OSC nationales émergentes ;
- Organisation de Forums régionaux d'échange sur les enjeux actuels des zones humides Méditerranéennes;
- Mise en œuvre de micro-projets locaux sur zones humides.

### **2 : Renforcement de la participation de la société civile à l'Alliance méditerranéenne pour les zones humides**

- Conception et mise en œuvre d'une plateforme de mutualisation des ressources (supports de formation, outils de gestion des zones humides, outils de communication/plaidoyer, etc.),
- Consolidation de l'Observatoire des zones humides du Bassin méditerranéen,
- Conception et mise en place du dispositif d'Alerte rouge, pour renforcer le soutien aux OSC locales et nationales face aux projets d'infrastructures qui portent atteinte à des zones humides.

### **3 : Amélioration du suivi et de la surveillance de l'état des zones humides via les oiseaux d'eau**

- Renforcement du suivi des zones humides par comptage d'oiseaux,
- Développement de modules de formation au suivi des oiseaux d'eau, et formation d'enseignants,
- Participation des OSC à des événements nationaux et internationaux (conférences, Ateliers techniques spécialisés...)

### **4 : Gestion et coordination du projet**